

# Le commerce d'aquariophilie marine en Papouasie-Nouvelle-Guinée : contexte historique et activités en cours

*Lorel Dandava-Oli<sup>1</sup>, Philip Sokou<sup>2</sup> et Colette Wabnitz<sup>3</sup>*

## Introduction

Le service national des pêches (NFA) de Papouasie-Nouvelle-Guinée cherche à développer sa filière aquariophilie depuis 2004. Durant le second semestre de 2007, avec l'approbation de son conseil, le NFA a chargé EcoEZ Inc., une société de consultance établie à Alexandria, en Virginie (États-Unis), d'effectuer une estimation approximative des espèces marines pouvant intéresser les marchés d'aquariophilie à l'étranger. Le projet, à l'époque intitulé *Papua New Guinea Sustainable Marine Aquarium Resources Trade*, a bénéficié d'un budget de démarrage considérable couvrant une période de six semaines. Après cette première évaluation des ressources, un contrat de services techniques d'un an a été attribué à EcoEZ Inc. en janvier 2008. Rebaptisé alors SEASmart Programme (*Sustainable Enterprise Advancement through the Market Advantages of Responsible Trade*), le projet avait pour objectif de contribuer au développement durable de la filière d'aquariophilie marine en Papouasie-Nouvelle-Guinée, et ce, grâce à l'offre d'un appui technique et de services de gestion de projet. Au terme de la première année, le projet a été reconduit pour deux années supplémentaires.

Parmi les principaux résultats obtenus durant ces trois années d'activités, on peut citer :

- plusieurs essais d'exportation ;
- la formation d'hommes et de femmes dans huit communautés côtières de la Province centrale aux méthodes de collecte et de manipulation recommandées selon les normes de certification fixées par le *Marine Aquarium Council (MAC)*<sup>4</sup> pour les poissons, coraux et invertébrés (voir tableau 1) ; et
- la mise en place d'un centre d'exportation dernier cri dans le centre de Port-Moresby.

Bien que louables, ces résultats ont été obtenus à grand renfort de moyens, soit 15 millions de kinas (environ 5 millions de dollars des États-Unis), sur une période de trois ans prenant fin en 2010. À la demande du NFA, la CPS a entrepris en octobre 2010 une évaluation officielle des résultats du programme, dont voici les constatations et conclusions.

- L'évaluation des ressources, la formation en milieu communautaire et le volet vulgarisation du projet ont contribué à la qualité des poissons, ainsi qu'à la mise en place d'un cadre solide de suivi et de gestion.

- Un inventaire de base complet a été dressé pour les espèces de poissons et d'invertébrés intéressant l'aquariophilie marine. Leurs densités, les stocks estimés et le total autorisé de capture par espèce ont ainsi été définis pour chacune des huit zones de gestion des pêches (ZGP) déjà étudiées.
- L'installation de stockage construite pour les besoins du projet est de classe internationale et répond aux normes de certification MAC, mais les coûts d'exploitation, particulièrement élevés, ont mis en péril la viabilité commerciale du projet.
- Le manque de diversification des espèces exploitées a probablement contribué aux faibles performances économiques obtenues.

Les opérations ont pris fin en décembre 2010 en raison de l'absence de viabilité commerciale globale du projet, du manque de communication entre les responsables de celui-ci et le NFA, et de l'impossibilité de produire certains des résultats essentiels attendus au titre du projet (parmi lesquels un plan de gestion finalisé et un logiciel de suivi des exportations parfaitement fonctionnel).

*Tableau 1. Nombre de pêcheurs ayant suivi la formation du programme SEASmart dans huit communautés de la Province centrale de Papouasie-Nouvelle-Guinée.*

Communauté	Nombre de pêcheurs formés
Fishermen Island	22
Roku	18
Kouderika	12
Gaire	18
Gabagaba	18
Pari et Taruama	30
Keapara	27

<sup>1</sup> Responsable des pêches au service national des pêches (NFA). Courriel : LDandava@fisheries.gov.pg

<sup>2</sup> Responsable des pêches au NFA. Courriel : PSokou@fisheries.gov.pg

<sup>3</sup> Chargée de recherche halieutique (aquariophilie), Secrétariat général de la Communauté du Pacifique. Courriel : ColetteW@spc.int

<sup>4</sup> Ce programme est arrivé à terme.

## EcoAquariums

En 2011, une société privée a profité des évaluations des ressources et du travail de formation déjà entrepris par EcoEZ Inc. et a examiné certaines questions soulevées par la CPS dans son étude pour proposer au NFA l'aménagement d'une unité plus petite. Cette proposition a été acceptée au début 2012 et une licence a été accordée à EcoAquariums à titre expérimental afin de lui permettre d'exporter des espèces marines destinées à l'aquariophilie et provenant des zones de gestion des pêches de Port-Moresby et de la Province centrale. La société a mis en place son installation de stockage et de conditionnement sur Fishermen Island — traditionnellement connue sous le nom de Daugo Island — et a concentré la collecte de poissons autour de cette île, alors qu'initialement, les pêcheurs formés dans le cadre du programme SEASMART devaient alterner leurs zones de collecte des poissons destinés à l'exportation entre Fishermen Island, Pari et Taurama.

Les principaux objectifs de la société étaient de garantir que la collecte s'inscrive dans une pêche durable, que les poissons soient de bonne qualité, et que les activités favorisent le commerce équitable. Cependant, au début 2013, au terme de 30 exportations réalisées entre 2011 et 2012 (vers les États-Unis, l'Europe et l'Asie), la société a mis fin à ses opérations, non viables sur le plan économique, ce qui s'explique sans doute en grande partie par les frais de fret, le prix unitaire élevé payé aux pêcheurs et la difficulté de fidéliser les pêcheurs (surtout à Fishermen Island) attirés par d'autres activités plus lucratives (pêche thonière). L'avenir de la société est actuellement incertain.

## Programme d'aquariophilie marine du NFA

Après la fermeture de SEASMART en 2010, le NFA a transféré l'évaluation des ressources et la partie formation du programme vers son unité de gestion des pêches, dans l'objectif initial de poursuivre le suivi des ressources et la formation des pêcheurs en cas de développement d'une filière privée d'aquariophilie marine.

Le programme d'aquariophilie marine du NFA s'articule actuellement autour de trois axes :

1. Évaluation et gestion des ressources — Le personnel est chargé de mener des études biologiques périodiques et d'assurer le suivi des espèces traditionnellement commercialisées pour l'aquariophilie marine dans les sites prédéfinis au sein des huit ZGP.
2. Pêche et collecteurs — Le personnel est chargé de former les collecteurs locaux de poissons d'aquarium aux méthodes adéquates de collecte, de manipulation et de conditionnement.
3. Planification de la zone de gestion — Le personnel se charge de la composante sociale du programme. Il discute avec les parties prenantes locales et les informe sur le programme d'aquariophilie marine, mène des études de suivi socioéconomique et aide les villageois à constituer un comité chargé de réglementer les activités de la filière aquariophile dans leurs communautés respectives.



Les femmes de Fishermen Island préparent des morceaux de corail vivant pour la phase de grossissement.

En 2011, des inventaires détaillés des zones de collecte de Fishermen Island ont été dressés pour évaluer l'abondance des populations de poissons, de coraux et d'invertébrés après l'arrêt des activités de collecte. D'après les résultats, aucun écart significatif n'a été observé entre la période de collecte et l'évaluation de 2011, ce qui semble indiquer que les zones de pêche sont en bonne santé. Durant la mise en œuvre du programme, certains se sont inquiétés de la présence de nombreuses anémones de mer sans que des poissons-clowns *Amphiprion percula* n'y soient associés. Toutefois, de récentes études montreraient que la population s'est reconstituée. Aucune étude de suivi n'a malheureusement été conduite depuis.

En 2012, une étude écologique menée dans les environs de Pari et Tarauma, deux communautés censées contribuer aux exportations de poissons d'EcoAquariums, a souligné la bonne santé des stocks. Il ressort toutefois de l'étude que la zone récifale totale exploitable est relativement petite, commune aux trois ZGP et ciblée indistinctement par les pêcheurs.

Fishermen Island, Pari et Tarauma ont également été retenus pour des études socioéconomiques, dont l'objectif était d'identifier les effets sociaux éventuels liés au programme d'aquariophilie et de déterminer comment le NFA peut régler au mieux les éventuels problèmes, dès leur apparition. D'après ces travaux, le secteur n'a qu'un impact minime à Pari et Tarauma, car il ne crée aucun emploi pour les collecteurs, ou de façon très sporadique. Pourtant, les pêcheurs conservent un vif intérêt pour le secteur et ont demandé à suivre un recyclage sur l'identification des espèces et les techniques de collecte et de manipulation. Celui-ci a été dispensé par l'équipe chargée de la pêche et des collecteurs du NFA. À Fishermen Island, où les pêcheurs collectent des poissons d'ornement depuis 2008, les études ont révélé plusieurs questions inquiétantes portant sur les droits de propriété, les différences de prix selon l'espèce, la maintenance des engins de pêche, la composition de la société commerciale et le fait que les communautés n'ont jamais bénéficié des avantages promis par EcoAquariums. Néanmoins, plusieurs membres de la communauté, essentiellement des femmes, maintiennent que les activités de collecte constituent une source de revenus importante pour les pêcheurs activement engagés dans la filière.

À ce jour, d'autres activités ont été entreprises au titre du programme d'aquariophilie marine :

- Tentatives de dynamisation des comités de planification des zones de gestion à Fishermen Island, Pari et Tarauma. Constitués d'acteurs locaux nommés, ces comités étaient au départ chargés de favoriser un véritable sentiment d'adhésion et de responsabilité vis-à-vis des activités de collecte au sein des villages et de gérer ces activités, ainsi que tout problème pouvant se poser parmi les villageois. Toutefois, ces tentatives sont généralement restées vaines, car les membres des comités attendaient une rétribution financière.
- Étant donné que le niveau des activités d'aquariophilie marine s'est globalement réduit depuis 2011, plusieurs membres de l'équipe du programme d'aquariophilie

marine ont également été recrutés pour participer à d'autres activités touchant à la pêche côtière : suivi des stocks de bêche-de-mer (8 des 14 provinces maritimes de Papouasie-Nouvelle-Guinée), programme de mouillage de dispositifs de concentration du poisson côtiers, *Port Moresby Clean Seascape Programme* (lutte contre la pollution marine à Port-Moresby), études sur les marchés aux poissons et travail d'aménagement d'une éclosérie de bécotiers.

Toutes les personnes en charge des activités du programme d'aquariophilie marine en attente de réalisation travaillent actuellement pour les services de pêche côtière du NFA.

D'après les expériences menées jusqu'ici, les activités suivantes sont recommandées :

- Mener une évaluation détaillée de la viabilité économique des activités de la filière aquariophile. Les frais de fret en partance et en provenance de Papouasie-Nouvelle-Guinée sont extrêmement élevés et constituent un obstacle majeur (avec les coûts d'exploitation) à la mise en place et au développement viable d'activités d'aquariophilie marine dans le pays. La CPS, le *National Fisheries College* et des chercheurs du Centre australien pour la recherche agricole internationale ont entamé ce travail d'évaluation dans l'optique d'éventuelles opérations d'exportation depuis Kavieng (étude basée en partie sur Kinch 2008<sup>5</sup>).
- Les pêcheurs souhaitant se lancer dans des activités de collecte doivent soumettre un plan d'activités sérieux, attestant de leur expérience sur le terrain et de leur aptitude à gérer une société commerciale autonome (elle doit être entièrement autofinancée ou au moins capable de couvrir la majorité des frais d'installation, présenter une tarification claire et démontrer, chiffres à l'appui, comment les chargements couvriront les coûts d'exploitation et engendreront des bénéfices). Ce plan doit prouver l'engagement des pêcheurs dans la gestion d'une société commerciale totalement autonome. De plus, étant donné que leurs propres fonds sont mis en jeu, les pêcheurs devront faire preuve d'un sens des responsabilités et d'une motivation accrue pour garantir la réussite de leurs activités.
- Arrêter le plan de gestion, ainsi que les réglementations et les conditions d'octroi de licence qui l'accompagnent, et les publier au journal officiel afin d'offrir le cadre de contrôle et d'accompagnement requis pour la gestion durable de la filière. Ce cadre est d'autant plus important si l'on envisage l'exportation de coraux de culture. En effet, dès le départ, les activités d'aquariophilie marine en Papouasie-Nouvelle-Guinée englobaient la culture des coraux mous et durs. Pourtant, aucun corail dur n'a jamais été exporté, faute de réglementations adéquates (plan de gestion et cadre de suivi permettant de respecter la clause de commerce non préjudiciable de la CITES<sup>6</sup>). Ainsi, le service de l'environnement (organe de gestion local) n'a pas pu délivrer des permis pour leur exportation. Ces éléments devraient être considérés avant la création de toute nouvelle entreprise. Le Secrétariat général

5 Kinch J. 2008, A preliminary assessment of the viability of the development of the marine ornamental aquarium fishery in Papua New Guinea. Rapport établi pour le compte d'EcoEZ Inc. et du NFA. 13 p.

6 CITES : Convention sur le commerce international des espèces de faune et flore sauvages menacées d'extinction.

de la Communauté du Pacifique a proposé de collaborer avec le personnel compétent pour mettre au point le plan de gestion qui sera soumis au conseil du NFA au terme de cette année de travail.

- Si les activités de collecte et d'exportation reprennent, l'accent devrait être mis sur la fiabilité, la diversification de la gamme d'espèces, la qualité et la régularité de la production afin de conserver un avantage compétitif. Le volume produit et les prix pratiqués sur le marché, couplés aux éléments susmentionnés, pourraient également déterminer la rentabilité.

Le programme d'aquariophilie marine devrait également profiter de l'élan induit par les initiatives précédentes et de la suspension des activités pour rassembler et normaliser toutes les données issues des recherches sur l'aquariophilie marine, les données d'exportation et les rapports halieutiques,

pour ensuite les enregistrer dans la base de données du NFA. Ces informations devraient alors être analysées dans le contexte socioéconomique de la Papouasie-Nouvelle-Guinée et les conclusions publiées. Beaucoup de temps, d'efforts et de ressources ont été consacrés au développement d'une filière aquariophile en Papouasie-Nouvelle-Guinée. Malheureusement, les actions entreprises jusqu'à présent n'ont pas encore abouti. Les principaux éléments du travail de fond réalisé au cours des précédentes initiatives se sont révélés constructifs et positifs, et ce, à de nombreux égards, notamment l'évaluation des ressources, l'éducation et le renforcement des capacités. Il serait intéressant et utile pour la Papouasie-Nouvelle-Guinée, ses partenaires régionaux et le secteur de l'aquariophilie marine de présenter un bilan de ces expériences et des analyses de données, ainsi que d'exposer les enseignements tirés de ces initiatives.



L'équipe du NFA s'attelle à l'étude des espèces intéressant l'aquariophilie marine.  
De gauche à droite : Jonathan Isikiel, William Bina, Anthony Nagul et Lorel Dandava-Oli.

© Copyright Secrétariat général de la Communauté du Pacifique, 2014

Tous droits réservés de reproduction ou de traduction à des fins commerciales/lucratives, sous quelque forme que ce soit. Le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique autorise la reproduction ou la traduction partielle de ce document à des fins scientifiques ou éducatives ou pour les besoins de la recherche, à condition qu'il soit fait mention de la CPS et de la source.

L'autorisation de la reproduction et/ou de la traduction intégrale ou partielle de ce document, sous quelque forme que ce soit, à des fins commerciales/lucratives ou à titre gratuit, doit être sollicitée au préalable par écrit.

Il est interdit de modifier ou de publier séparément des graphismes originaux de la CPS sans autorisation préalable.

Texte original : anglais